



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL

Rapport d'activités 2004

Le patrimoine
de l'action et des résultats

Le patrimoine de l'action et des résultats

Table des matières

Lettre au président du conseil de la Ville	1
Message de la présidente	2
Les outils	2
Les interventions marquantes	3
Les grands défis	4
Historique de la sauvegarde du patrimoine montréalais	7
Le Conseil du patrimoine de Montréal	8
Les membres	8
Le cadre juridique	9
La structure	9
La mission	9
Les fonctions	10
Bilan des activités 2004	11
Le Conseil du patrimoine en statistiques	11
Avis et mémoires	12
Études et recherches	17
Visite des arrondissements	17
Projets de citation	17
Toponymie	17
Politique du patrimoine	18
Participation à des consultations publiques, colloques et conférences	18
Diffusion et sensibilisation	19
Relations avec les ministères	20
Administration	20
Annexe - Liste des biens protégés par les différentes juridictions	21



Monsieur Marcel Parent
Président du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur le président,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités du Conseil du patrimoine de Montréal pour l'année 2004, qui représente le premier exercice complet de notre organisme.

Vous trouverez dans ce rapport, outre le bilan factuel des réalisations du Conseil, un historique de la sauvegarde du patrimoine à Montréal, une liste des biens protégés, ainsi qu'une mise en perspective de l'action du Conseil.

En espérant que le contenu de ce rapport répondra à vos attentes, je vous prie, Monsieur le président, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Louise Letocha
présidente

Message de la présidente

Les outils

La Ville a déposé, au début du mois de novembre 2004, son projet de **politique du patrimoine**, auquel le Conseil avait contribué depuis 2003. On retrouve, dans ce projet, la définition large du patrimoine proposée par le Conseil qui englobe patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel. À titre d'exemple, la notion de patrimoine naturel constitue un précieux outil pour le Conseil,

Comme première période d'exercice complet du Conseil du patrimoine, l'année 2004 marque l'intensification de son action avec, notamment l'émission d'une centaine d'avis, et l'obtention de ses premiers résultats tangibles :

- modification de projets de développement majeurs pour tenir compte des aspects patrimoniaux;
- dépôt d'un projet de politique reposant sur une définition élargie du patrimoine;
- sensibilité accrue des élus, des arrondissements et des développeurs à l'importance et aux bénéfices de la préservation du patrimoine.

lorsqu'il doit se prononcer sur des projets de développement impliquant une construction à proximité d'un cours d'eau, d'un boisé ou de rives. Plus généralement, le Conseil, dans un même avis, peut prendre en compte les dimensions architecturale, paysagère, archéologique, naturelle et urbanistique d'un projet d'aménagement ou de développement.

Le projet de politique a été soumis à la consultation publique au mois de décembre 2004. Les mémoires, faisant suite à cette consultation, seront déposés au mois de janvier 2005 et le rapport final sera transmis au conseil de la ville à la fin du mois de février 2005.

Un autre important outil de gestion est le **plan d'urbanisme**, déposé au conseil de la ville à la fin du mois de novembre 2004. Le Conseil a contribué à l'élaboration du plan en proposant qu'y soient incluses une cartographie plus précise du patrimoine bâti et, pour la première fois, une cartographie archéologique de Montréal. Ces documents, maintenant intégrés au plan d'urbanisme, constituent des sources d'information de première main, accessibles à tous les décideurs, notamment aux arrondissements, aux développeurs et aux groupes et citoyens préoccupés de patrimoine. Ils expriment concrètement l'importance que la Ville accorde à la sauvegarde du patrimoine dans son développement et constitueront, désormais, des outils stratégiques d'aide à la prise de décision dans la réalisation des projets d'aménagement et de développement.

Le Conseil a participé, en 2004, avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, à la **Table de concertation du patrimoine religieux de Montréal**, au sein du comité d'évaluation patrimoniale et hiérarchisation régionale, phase 2 de l'inventaire des lieux de culte du Québec. Au terme d'une première phase d'inventaire, quelque 600 lieux de culte d'intérêt patrimonial ont été répertoriés sur l'île de Montréal. Dans une deuxième phase, les quelque 250 lieux de culte construits avant 1945 ont fait l'objet d'une évaluation, qui nous


fait prendre conscience du caractère exceptionnellement riche de ce pan du patrimoine bâti de Montréal, où se sont exprimés nos plus grands architectes et nos meilleurs artistes.

Une troisième phase consistera en une évaluation nationale, dans le cadre de laquelle le Conseil entend bien défendre la place privilégiée de Montréal, que ce soit pour le nombre des édifices concernés, pour la pluralité des confessions religieuses représentées, pour la diversité des styles ou pour la qualité de l'architecture et de son décor. Le Conseil souhaite, par ailleurs, que le patrimoine religieux moderne (édifices construits après 1945) soit soumis lui aussi à un tel exercice d'évaluation.

La procédure de citation de monuments historiques et de constitution de sites du

patrimoine, qui est depuis 1986 l'outil municipal de reconnaissance et de protection des biens patrimoniaux, a été utilisée une quarantaine de fois par les anciennes villes de l'île de Montréal, mais n'est plus appliquée depuis les années 1990. Dès 2003, le Conseil s'était donné pour objectif de travailler à la relance de cette procédure. Dans cette perspective, le Conseil a formulé une proposition visant à clarifier les pouvoirs dévolus aux villes et le rôle de chacune des instances concernées pour tirer un meilleur parti de cette procédure. Une première






occasion de revaloriser cette procédure pourrait être la protection de l'Île Sainte-Hélène, qui recèle des richesses archéologiques, paysagères et architecturales, y compris des vestiges de l'Exposition universelle de 1967.

Enfin, le Conseil a demandé à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec la production de **données statistiques sur la plus-value foncière et touristique** à laquelle contribue le patrimoine. En effet, encore trop souvent perçu comme un obstacle au développement, le patrimoine peut au contraire être un facteur d'enrichissement pour les projets d'aménagement et de développement, une dimension favorisant la reconnaissance de l'environnement naturel et culturel tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Les interventions marquantes

Sur la centaine d'avis émis par le Conseil en 2004, quelques-uns méritent tout particulièrement d'être soulignés, par l'importance de leur effet sur l'environnement physique autant que sur la perception du patrimoine par les acteurs concernés.

Troisième site touristique le plus visité au Québec, l'**Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal** a soumis, en 2002, à la Ville de Montréal et aux diverses instances, un plan directeur d'aménagement, visant à accroître la sécurité et l'accessibilité du site et à améliorer l'adaptation des services qui y sont offerts, en vue de la



commémoration du centième anniversaire de l'érection de la première chapelle, en 1905, par le frère André. Généralement d'accord avec le principe de distinguer un axe spirituel à l'est, mettant en valeur le sanctuaire et affirmant sa prédominance, d'un axe profane à l'ouest, où serait concentrée la circulation automobile, le Conseil a cependant formulé certaines réserves au sujet de l'aménagement projeté dans la partie ouest, soulignant l'importance d'y maintenir le caractère naturel du paysage, quitte à revoir le projet d'aménagement d'une voie montante pour les véhicules motorisés. Les discussions menées à ce sujet ont été marquées par le cheminement exemplaire des représentants de la Corporation de l'Oratoire qui ont accepté de revoir cette dimension du projet, quitte à retarder la réalisation d'ensemble de leur plan afin de s'assurer que tous les éléments contribuent à l'objectif général d'intégrer et de mettre en valeur l'esthétique architecturale du sanctuaire et l'esthétique paysagère du site.

Dans le dossier du **cimetière Notre-Dame-des-Neiges**, le projet initial de construction d'un mausolée-columbarium pyramidal à proximité de zones boisées avait soulevé diverses inquiétudes. À la suite du processus de consultation publique en 2003 et de l'étude du dossier par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil en 2004, la direction du cimetière a abandonné tout projet de construction à proximité des boisés et a proposé une alternative à la forme pyramidale



massive présentée à l'origine; dans la nouvelle version, la construction pyramidale sera segmentée et érigée progressivement en quatre phases, sur une période de vingt-cinq ans, chaque étape devant être justifiée avant d'être réalisée.

La controverse entourant la première version a provoqué, dans l'opinion publique, une prise de conscience de la valeur des espaces boisés et de l'intégrité des paysages; elle a sensibilisé les décideurs à ce type de préoccupations, en même temps qu'elle a amené les promoteurs du



international de radiotélévision de la Cité du Havre, partie d'un ensemble architectural datant de l'Exposition universelle de 1967, où furent produites et diffusées les premières émissions couleurs de Radio-Canada. En dépit de l'avis émis, au mois d'août 2004, par le Conseil, reconnaissant la valeur de l'édifice, le propriétaire (l'Administration portuaire de Montréal, une société de la Couronne) a fait valoir qu'il n'était pas tenu de demander de permis pour effectuer ce type de travaux sur ses propriétés.

Les effets des changements démographiques et économiques affecteront de toute évidence les interventions du Conseil au cours des prochaines années.

projet à faire preuve de créativité pour trouver des alternatives tout aussi intéressantes et intégrant la protection du patrimoine naturel.

Cette valeur didactique est commune à la plupart des dossiers de ce type: bien souvent, les projets originaux suscitent des oppositions puis, dans le cours des processus d'approbation et de consultation, les parties (promoteurs, riverains, organismes voués à la défense du patrimoine, fonctionnaires et élus municipaux) apprennent à partager leurs préoccupations et à élargir leur vision.

Mais tous les dossiers ne connaissent pas une issue aussi heureuse : ainsi, le Conseil n'est pas parvenu à empêcher la **démolition du Centre**

Les grands défis

Les effets des changements démographiques et économiques affecteront de toute évidence les interventions du Conseil au cours des prochaines années.

À titre d'exemple, le vieillissement de la population des communautés religieuses associé à la réduction du nombre des sujets au sein de ces communautés amènent celles-ci à envisager l'abandon des grands ensembles conventuels qu'elles occupaient. Quatre cas récents illustrent bien cette problématique qui nous indique que la situation risque de s'aggraver dans un avenir prochain :

- 
- la maison mère des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, convoitée par un développeur immobilier privé qui souhaitait exploiter le site à des fins résidentielles, a plutôt été vendu à l'Université de Montréal, ce qui assure la pérennité des fonctions éducatives d'origine en même temps qu'une préservation plus complète des lieux;
 - les sœurs de la Charité (sœurs grises) ont pour leur part conclu une entente avec l'Université Concordia pour céder progressivement leur maison mère du boulevard René-Lévesque, d'ici 2022; l'université s'est engagée en contrepartie à préserver cet ensemble patrimonial et sa chapelle classée;
 - dans le cas du monastère Saint-Albert-le-Grand, immeuble construit en 1958, qui présente un intérêt architectural certain, les Dominicains qui l'occupent ont résolu d'en faire le pivot canadien des activités de leur communauté pour les vingt-cinq prochaines années. Ce projet nécessitait un financement extérieur, obtenu en vendant une partie du terrain qui jouxte le couvent, où sera construite une école primaire; le Conseil est intervenu dans ce dossier à la suite des réactions des riverains qui craignaient de subir le bruit et la circulation potentiellement associés à un tel projet;
 - enfin, le Carmel constitue un ensemble unique en son genre; évalué lors de l'inventaire des ensembles conventuels réalisé par différentes instances en 2002, l'édifice, la haute muraille qui l'entoure et le jardin potager sont demeurés presque inchangés depuis la fin du XIX^e siècle. La communauté a décidé de quitter les lieux, ce qui pose la question de leur usage futur, et un promoteur privé a développé un projet immobilier dont la rentabilité suppose l'exploitation de la totalité du site et donc la disparition du jardin. Plus généralement, tout nouvel usage ne peut que transformer la nature de ce site, presque inaccessible par définition. C'est pourquoi, dans l'avis qu'il a émis au mois de novembre 2004, le Conseil conclut *«que cet ensemble devrait jouir d'un statut de reconnaissance de manière à ce que le sort de cet établissement soit envisagé eu égard à sa valeur historique, architecturale et symbolique de même qu'à son intégrité afin que tout le site soit préservé.»*
- Le fait que les communautés religieuses quittent ces ensembles conventuels, souvent jugés de grande valeur patrimoniale, soulève le problème de la conversion des lieux à de nouveaux usages. Il apparaît évident que nous ne pourrions pas conclure des ententes de type institutionnel pour tous les ensembles conventuels libérés de la sorte.

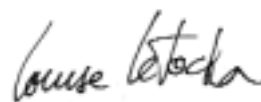
Un autre pan de notre patrimoine immobilier est menacé : il s'agit du **patrimoine industriel**. Les mutations technologiques des dernières décennies ont affecté les secteurs d'industrie lourde qui faisaient autrefois de Montréal le moteur économique du Canada : construction navale, construction de matériel ferroviaire, sidérurgie, ... et rendu désuètes les gigantesques installations implantées dans les anciens faubourgs. Le Conseil s'est notamment penché sur les cas suivants :

- l'École de technologie supérieure (ÉTS) qui avait construit son premier pavillon en conservant la structure de l'usine d'embouteillage de la brasserie Dow, à l'angle sud-ouest des rues Peel et Notre-Dame, a procédé à des acquisitions foncières importantes pour réaliser ses besoins d'expansion, sans pour autant soumettre à la Ville un plan directeur d'implantation détaillé. L'ÉTS a manifesté son intention de conserver l'ancien immeuble administratif de la brasserie Dow, de style art déco, pour l'utiliser à des fonctions similaires. Cependant, plusieurs questions demeurent en suspens, notamment celle de l'intégration de bâtiments du patrimoine technologique au décor d'une grande école vouée elle-même à la formation technologique. Plus globalement, l'expansion de l'ÉTS se situe dans la perspective de la reconversion d'un ancien secteur industriel en quartier résidentiel, dont le campus et ses résidences étudiantes seront une composante majeure;

- à l'autre bout de la ville, au coin des rues Dickson et Notre-Dame, la Canadian Steel Foundries, une usine désaffectée de 46 450 m², sur un site de 232 250 m², a été démolie : l'usine fut autrefois la quatrième plus importante au monde dans la production de grandes pièces d'acier qui étaient exportées partout sur la planète. Depuis la fermeture, en 2003, on procède à son démantèlement complet, et une bonne partie des archives, témoins de cette activité économique motrice de Montréal, ont été détruites.

Or, il existe peu de documentation sur l'activité industrielle. D'où la nécessité de reconnaître, de préserver et de mettre en valeur l'histoire des travailleurs des différents domaines de spécialités reliées à l'activité de ces industries dans les quartiers de Montréal.

D'autres projets se présenteront, qui poseront des défis similaires : gigantisme des sites et des installations, contamination des sols, intérêt architectural très variable et, par conséquent, difficulté de trouver un nouvel usage pour ces témoins de l'histoire, parfois situés à proximité des activités portuaires et ferroviaires ou dans des environnements fragiles.



Louise Letocha
présidente

La sauvegarde du patrimoine montréalais

Voici
quelques dates
marquantes de
l'histoire de la
sauvegarde du
patrimoine
montréalais :

1858 : création de la première *Société historique francophone* par Jacques Viger, premier maire élu de Montréal

1862 : fondation de la *Société d'archéologie et de numismatique de Montréal*

1922 : première *Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique et artistique au Québec*

1929 : premier classement d'un bâtiment montréalais : le château Ramezay

1952 : refonte de la *Loi de 1922, maintenant intitulée Loi relative aux monuments, sites et objets historiques et artistiques*

1962 : création de la *Commission Viger*, instance consultative municipale qui a pour mission d'étudier tout ce qui a trait à la préservation du Vieux-Montréal

1963 - 1965 : étude Van Ginkel (première vision globale du Vieux-Montréal); création de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal; plan directeur du Vieux-Montréal

1972 : adoption de la Loi sur les biens culturels et création de la *Commission des biens culturels*

1973 : fondation de l'organisme *Sauvons Montréal*

1975 : fondation de l'organisme *Héritage Montréal*

1979 : première Entente entre le ministère des Affaires culturelles (aujourd'hui ministère de la Culture et des Communications du Québec) et la Ville de Montréal, sur la sauvegarde du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais; reconduite à six reprises, entre 1979 et 2005, l'Entente se traduit par des investissements publics de plus de 200 millions de dollars, consentis à part égale par les deux partenaires dans la sauvegarde du patrimoine et le développement culturel

1979 : la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* instaure les plans d'implantation et d'intégration architecturale, que la plupart des villes de la Communauté urbaine de Montréal utiliseront pour protéger leur cadre bâti ou paysager

1980-1990 : publication du *Répertoire d'architecture traditionnelle*, de la Communauté urbaine de Montréal (11 volumes)

1981 : premier arrondissement naturel désigné sur l'île de Montréal : le boisé de Saraguay

1981 : création de la SIMPA (*Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal*), une société paramunicipale

1982 : réalisation de l'inventaire architectural du Vieux-Montréal

1986 : modifications à la Loi sur les biens culturels, qui délègue certains pouvoirs aux municipalités; quelques-unes d'entre elles, dont Montréal, Outremont et Westmount, ont profité de ces prérogatives

1987 : la Ville crée le *Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels*

1987 : la Ville crée le site du patrimoine du mont Royal, le premier sur l'île

1990-1992 : premier plan d'urbanisme de Montréal et cadre réglementaire, qui traduisent la volonté municipale de protection et de mise en valeur du cadre bâti dans tous les arrondissements de la Ville

1996 : création de la SDM (*Société de développement de Montréal*), société paramunicipale, qui intègre notamment une préoccupation patrimoniale

2002 : création de la nouvelle Ville de Montréal; le Sommet de Montréal propose d'adopter et de mettre en œuvre une politique du patrimoine et de constituer le Conseil du patrimoine de Montréal

2002 : le gouvernement du Québec adopte la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*

2003 : le gouvernement du Québec déclare son intention de créer l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, en adoptant un avenant au contrat de ville

2003 : début des opérations du *Conseil du patrimoine de Montréal*

2004 : dépôt du projet de *politique du patrimoine* de la Ville de Montréal

2004 : la Ville de Montréal adopte sa *politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*.

CPM

Détail d'un des bâtiments de l'îlot Southam délimité par les rues Dowd, de Bleury, Saint-Alexandre et de la Gauchetière

Le Conseil

du patrimoine de Montréal

De gauche à droite, 1^{re} rangée:
Mmes Phyllis Lambert, Louise
Letocha, présidente, France
Vanlaethem, Ewa Bieniecka,
Susan Bronson et Sylvie
Dufresne; 2^e rangée: MM.
Gilles Garand, Pierre Bibeau,
Raouf Boutros, Mehdi
Ghafouri, vice-président, et
Jacques Lecours. M. Normand
Cazelais est absent.



Les membres

Madame Louise Letocha,
professeure au département
d'histoire de l'art de
l'Université du Québec à
Montréal, est présidente du
Conseil et
Monsieur Mehdi Ghafouri,
architecte et spécialiste en
développement du patrimoine
culturel, en est vice-président.

Sont membres du Conseil : **Monsieur Pierre Bibeau**, anthropologue-archéologue, membre fondateur d'Arkéos, **Monsieur Normand Cazelais**, conseiller en aménagement du territoire et en environnement à Hydro-Québec et journaliste au Devoir, **Madame Sylvie Dufresne** historienne et muséologue, directrice Expositions et recherche à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, **Monsieur Gilles Garand**, président de la Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise et membre du Conseil québécois du patrimoine vivant, **Madame Phyllis Lambert**, directeur fondateur et président du Conseil des fiduciaires du Centre Canadien d'Architecture, **Monsieur Jacques Lecours**, urbaniste et conseiller en recherche scientifique à Hydro-Québec et **Madame France Vanlaethem**, directrice des études supérieures en conservation et sauvegarde de l'architecture moderne à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal.

Madame Ewa Bieniecka, architecte, professeure adjointe à l'École d'architecture de l'Université McGill, **Monsieur Raouf Boutros**, architecte, fondateur de la firme Les architectes Boutros et Pratte et **Madame Susan Bronson**, architecte, professeure adjointe à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, sont membres suppléants du Conseil.

Au milieu de l'exercice 2004, Madame Phyllis Lambert a quitté le Conseil. Elle a été remplacée au mois de novembre 2004 par **Monsieur Philippe Poullaouec-Gonidec**, fondateur et titulaire de la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Architecte paysagiste et plasticien de l'environnement, il est professeur titulaire à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Par ailleurs, Madame Susan Bronson remettait sa démission à titre de membre suppléant du Conseil au mois de novembre. Un autre membre sera désigné en 2005.

Le cadre juridique

En 2001, la *Loi sur la réorganisation municipale* (Loi 170) prévoit, à l'annexe 1 (Charte de la nouvelle Ville de Montréal) l'institution du Conseil du patrimoine de Montréal (art. 83.11 à 83.14).

Le 20 août 2002, le conseil de la Ville de Montréal adopte le *Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal* (02-136).

Le 25 août 2003, le conseil de la ville adopte le *Règlement modifiant le règlement sur le conseil du patrimoine de Montréal (02-136) et d'autres dispositions réglementaires*. Celui-ci modifie certaines dispositions du *Règlement sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002)*, et abrogeant le *Règlement sur la protection des biens culturels (7272) de l'ancienne Ville de Montréal*.

À la demande du Conseil, la Direction du contentieux du Service des affaires corporatives a clarifié en 2004 l'interprétation de ce nouveau règlement, en précisant que le conseil d'arrondissement doit informer le Conseil du patrimoine de Montréal de toute demande de permis ou certificats relatifs à une intervention projetée dans les sites protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels, en même temps qu'il transmet la demande au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement.

Enfin, avec l'adoption de la *Politique du patrimoine* et de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, le Conseil sera appelé à émettre des avis sur la protection, la conservation et la mise en valeur des écoterritoires, des aménagements paysagers, des parcs, des milieux humides et des milieux naturels à protéger, dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

La structure

Le Conseil est constitué de neuf membres, incluant président(e) et vice-président(e). Lors de la constitution du Conseil, trois membres ont un mandat d'un an et six un mandat de deux ans. Par la suite, ces mandats ne sont renouvelables qu'une fois, pour une durée de deux ans.

Trois membres suppléants sont aussi nommés par le conseil de la Ville, pour un mandat de deux ans.

La mission

Le Conseil est l'**instance consultative de la Ville** en matière de patrimoine. À ce titre, il conseille et avise le conseil de la Ville, le comité exécutif, les conseils d'arrondissement, les services municipaux et les citoyens.

Le Conseil développe une **vision commune du patrimoine** naturel et du patrimoine culturel pour la Ville de Montréal.

Le Conseil contribue au **développement** et à la mise en valeur du patrimoine montréalais en soutenant les efforts de reconnaissance, de mise en valeur et de protection du patrimoine, déployés par les citoyens, les organismes, les arrondissements et les autres instances intéressés.

Le Conseil favorise l'**appropriation du patrimoine par les citoyens**.

Les fonctions

Le Conseil du patrimoine de Montréal conseille et donne son avis, de sa propre initiative ou à la demande du conseil de la Ville, du comité exécutif et des conseils d'arrondissement, sur :

- les politiques et services municipaux à mettre en œuvre afin de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine,
- les questions touchant à la protection et à la mise en valeur du patrimoine,
- les projets majeurs touchant un emplacement reconnu pour sa valeur patrimoniale,
- les demandes de démolition d'immeubles patrimoniaux,
- les demandes de citation de monuments historiques et de constitution de site du patrimoine.

Son rôle de conseiller et d'avisé amène également le Conseil du patrimoine à se prononcer sur les projets de modifications au plan d'urbanisme et lors de l'adoption de projets majeurs touchant un emplacement reconnu pour sa valeur patrimoniale.

Par ailleurs, le Conseil du patrimoine :

- peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les représentations de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, conformément aux règles de l'Office de consultation publique de Montréal;
- recommande au conseil de la Ville, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement que des études et des recherches relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine soient effectuées;
- contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du patrimoine de la Ville;
- s'intéresse à l'initiation et à la sensibilisation au patrimoine en favorisant l'organisation d'activités et l'élaboration d'outils pédagogiques;
- peut demander la réalisation et la mise à jour d'inventaires du patrimoine montréalais et, à cette fin, établir des priorités.

Bilan des activités 2004

Le Conseil du patrimoine de Montréal en statistiques

Nombre de réunions

Réunions du Conseil du patrimoine de Montréal	14
Réunions du Comité des avis	12
Réunions du Comité de toponymie	3

Nombre de dossiers transmis au CPM pour information par les arrondissements (02-136-1)

Ahuntsic-Cartierville	3
CDN – NDG	6
Lachine	1
Plateau Mont-Royal	10
Rosemont–Petite-Patrie	3
Sud-Ouest	4
Ville-Marie	120

Nombre d'avis et de mémoires émis

Ahuntsic-Cartierville	4
Beaconsfield-Baie d'Urfé	1
CDN – NDG	6
Dorval – Île Dorval	1
Île Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue	1
Lachine	1
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	1
Plateau Mont-Royal	9
Rosemont–Petite-Patrie	3
Sud-Ouest	4
Ville-Marie	63
Services centraux	9
TOTAL	103

Autres activités

Rencontres avec la responsable du dossier Culture et patrimoine au comité exécutif	7
Rencontres avec 41 organismes en patrimoine	16
Colloques	5
Conférences (présidente à titre de conférencière)	4
Participation à des consultations publiques	20
Visites d'arrondissement	2
Études et recherches	6

Ressources

Ressources financières : 500 000 \$
Ressources humaines : trois employés à temps plein sous la présidence

Tableau des avis émis en 2004

Avis et mémoires

En 2004, le Conseil a émis plus de cent **avis**. Le Comité des avis a commencé ses travaux au mois de juin et s'est réuni à quatre reprises, en plus de procéder à une quinzaine de visites et de rencontres.

Par ailleurs, le Conseil a rédigé deux **mémoires** en 2004 : l'un portant sur le plan directeur d'aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, et l'autre sur le document complémentaire au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Ce qui ressort particulièrement de l'exercice 2004, c'est la grande diversité des sujets traités par le Conseil, sur l'ensemble du territoire montréalais, avec cependant une concentration dans l'arrondissement Ville-Marie. Des avis ont été demandés par les arrondissements, par le Cabinet du maire et du comité exécutif, par des organismes et des citoyens intéressés au patrimoine; d'autres ont été émis par le Conseil, de sa propre initiative, parfois à la suite d'informations diffusées dans les médias concernant tel ou tel dossier patrimonial. Par ses avis, le Conseil agit en soutien aux professionnels des arrondissements dans l'évaluation des dossiers patrimoniaux.

Une évaluation portant sur le suivi de plus de 80 avis du Conseil a permis de constater que, **dans 89 % des cas**, les décisions des instances vont dans le même sens que les avis du Conseil.

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Ahuntsic – Cartierville	Parc du Boisé Saint-Sulpice	Quadrilatère	Demande de statut juridique
Ahuntsic – Cartierville	Maison Paquet	2012, Gouin Est	Démolition d'un ancien hangar de bois pour construire un garage (un vestige restant sur l'île)
Ahuntsic – Cartierville	Résidence Berthiaume du Tremblay	1615-1635, boul. Gouin Est	Installation de grilles sur les balcons
Ahuntsic – Cartierville	Immeuble locatif	1615-17, boul. Henri-Bourassa	Changement de portes et de fenêtres
Beaconsfield – Baie d'Urfé	Pointe Caron	Pointe Caron	Excavation pour la construction d'une nouvelle maison sur un site à potentiel archéologique.
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Mont Royal	Mémoire - Plan directeur d'aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	HEC	5540 et 5550, ave Louis Collin	Demande de modification d'usage
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Couvent des Dominicains, Saint-Albert-Le-Grand	2175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine	Démolition d'un bâtiment
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Oratoire Saint-Joseph	Mont Royal	Projet de Règlement P03-150 sur le site de l'Oratoire St-Joseph du Mont Royal / mémoire
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Mont Royal	Projet de mausolée I
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Mont Royal	Projet de mausolée II
Dorval - Ile Dorval	Maison Kilellan	1, avenue Martin	Maison non classée ni citée ayant une valeur patrimoniale et mise en vente
Île Bizard – Sainte-Geneviève – Sainte-Anne-de-Bellevue	Manoir Denis-Benjamin Viger	376, rue Cherrier	Demande de statut juridique
Lachine	Temple Sikh (ancienne église méthodiste)	1090, boulevard Saint-Joseph	Avis sur la valeur patrimoniale - Projet de démolition pour construction d'habitation.
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	Fonderie Canadienne d'acier - Canadian Steel Foundries	5227, rue Notre-Dame Est	Démolition des bâtiments
Plateau Mont-Royal	Restaurant Casa Tapas	266, rue Rachel Est	Agrandissement sur deux étages, à l'arrière et réaménagements des sorties d'évacuation
Plateau Mont-Royal	Centre des femmes	3585, rue St-Urbain	Agrandissement du Centre
Plateau Mont-Royal	Collège Rachel	310, rue Rachel Est	Conversion d'un ancien collège en unités d'habitations (56)
Plateau Mont-Royal	Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude	3968-3990, rue Saint-Denis	Projet de démolition de l'ensemble bâti du site religieux et reconstruction de condominium et de commerces
Plateau Mont-Royal	Monument Sir Georges-Étienne Cartier	Au pied du mont Royal	Réfection du monument
Plateau Mont-Royal	Couvent des Carmélites	301-371, ave. Du Carmel	Vente de l'ensemble conventuel par la communauté religieuse
Plateau Mont-Royal	Habitation Milton (Maison Notman)	51, rue Sherbrooke Ouest, 60, rue Milton	Restauration de la maison Notman, démolition du 60, rue Milton et conversion de l'Hôpital Saint-Margaret
Plateau Mont-Royal	Gradins du parc Jeanne-Mance	Mont Royal	Reconstruction des gradins permanents du terrain synthétique du parc Jeanne-Mance
Plateau Mont-Royal	Pavillon Jeanne-Mance du CHUM	3860, rue Saint-Urbain	Ajout d'équipements techniques

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Rosemont – La Petite-Patrie	Banque de Montréal	2831, rue Masson	Solinage
Rosemont – La Petite-Patrie	Banque de Montréal	2831, rue Masson	Modifications à l'entrée principale
Rosemont – La Petite-Patrie	Église St-Esprit-de-Rosemont	2851, rue Masson	Intallation d'antennes cellulaires sur le clocher de l'église
Services centraux	Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine		Avis du Conseil sur l'énoncé déposé
Services centraux	Charte des droits et responsabilités		Avis du Conseil sur le projet déposé
Services centraux	Barrière anti-suicide	Pont Jacques-Cartier	Haussement du garde-corps du pont
Services centraux	Échangeur des Pins	Mont Royal	Nouveau concept autoroutier
Services centraux	Œuvres d'art du Symposium 1964	Mont Royal	Restauration des œuvres d'art
Services centraux	Avant-projet de politique de protection des milieux naturels		Avis du Conseil sur le projet déposé
Services centraux	Rue Notre-Dame	rue Notre-Dame	Réaménagement en boulevard urbain
Services centraux	Guide des démarches pour la réalisation de travaux dans le Vieux-Montréal		Avis du Conseil sur le projet déposé
Services centraux	Lac aux castors	Mont Royal	Projet d'équipement récréatif
Sud-Ouest	Marché Atwater	110-154, avenue Atwater	Réfection du couronnement du marché Atwater
Sud-Ouest	Ancienne Brasserie Dow	Angle Notre-Dame Est et Peel	Transformation pour utilisation des lieux en locaux académiques et en résidences étudiantes
Sud-Ouest	Ancienne Brasserie Dow	Angle Notre-Dame Est et Peel	Avis sur la valeur de l'immeuble
Sud-Ouest	Habitations Saint-Paul-Émard	rue de l'Église	Projet de construction résidentielle sur le site du patrimoine de la Côte-Saint-Paul
Ville-Marie	Cedar	3 200, rue Cedar	Ajout de lucarnes sur les pentes avant et arrière du bâtiment
Ville-Marie	Voûte de télécommunication du Mont Royal	1100, voie Camillien-Houde	Agrandissement de la voûte
Ville-Marie	Marché Bonsecours	350, rue St-Paul Est	Réfection du toit
Ville-Marie	Résidence Barnes	3015, Le Boulevard	Agrandissement arrière
Ville-Marie	Le Riopelle	1011, rue de Bleury	Construction d'un complexe de 17 étages
Ville-Marie	Parasuco	1371, rue Sainte-Catherine Ouest et 1410, Crescent	Agrandissement d'un commerce
Ville-Marie	Hill Park Circle	2799, Hill Park Circle	Demande de permis de construction d'une nouvelle maison sur un même lot
Ville-Marie	Îlot Southam, phase I et II	1070, rue Bleury	Transformation et agrandissement de l'îlot Southam s'inscrivant dans le cadre d'un vaste projet de reconversion d'édifices industriels sur cet îlot
Ville-Marie	Îlot Southam, phase I et II	1070, de Bleury	Conversion d'un édifice et construction d'un autre
Ville-Marie	Restaurant Da Pizzetaro	1119-1121, rue Anderson	Agrandissement du restaurant
Ville-Marie	Centre Communautaire et culturel chinois	1086, rue Clark	Construction d'un centre communautaire, maintien et intégration d'une façade ancienne

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Ville-Marie	Maison Greenshields	2801, Hill Park Circle	Rénovation d'une maison moderne
Ville-Marie	Secteur résidentiel	415, des Récollets	Rénovation et ajout d'un étage
Ville-Marie	Secteur commercial	1015, Côte du Beaver-Hall	Nouvelle entrée à l'édifice
Ville-Marie	1579-85, Saint-Denis	1579-85, Saint-Denis	Agrandissement arrière et densification maximale de la parcelle de terrain
Ville-Marie	Ancienne Ferme sous les Noyers	3074, Jean-Girard	Modification de l'aménagement paysager
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3660, avenue du Musée	Ajout d'un garage en façade
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3034, avenue de Trafalgar	Ajout d'un garage toit-terrasse derrière la maison
Ville-Marie	Centre international de télévision	2120, rue Pierre-Dupuy	Démolition de l'édifice
Ville-Marie	Pavillon de l'UQAM	279-281, rue Sainte-Catherine Est	Rénovation de la façade
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1254, rue Saint-Marc	Remplacement des escaliers et des balcons
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3131, avenue Cedar	Agrandissement d'une résidence
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1262, rue Saint-Mathieu	Remplacement de trois fenêtres
Ville-Marie	Secteur commercial	1251, rue Sainte-Catherine Ouest	Modifications à la façade
Ville-Marie	Résidence Mc Niven	1518, avenue Cedar	Agrandissement de deux étages
Ville-Marie	Secteur commercial	1307, rue Sainte-Catherine Ouest	Modifications à la façade
Ville-Marie	Secteur résidentiel	358, rue Notre-Dame Ouest	Remplacement du revêtement de plancher extérieur
Ville-Marie	Les Acacias	rue Sherbrooke Est	Projet résidentiel
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3605, avenue de la Montagne	Restauration de fenêtres et installation de lucarnes
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3865, avenue de Ramezay	Ajout d'un étage et d'un garage
Ville-Marie	Secteur résidentiel	71, rue Belvedere Circle	Restauration de fenêtres
Ville-Marie	Secteur résidentiel	71, rue Belvedere Circle	Agrandissement
Ville-Marie	Secteur résidentiel	7-1270, avenue des Pins	Ajout d'un solarium
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1245, Redpath Crescent	Demande d'installation d'une piscine dans la cour avant de l'immeuble
Ville-Marie	Secteur résidentiel	451-453-455-459, rue Saint-Sulpice	Dépassement de la hauteur autorisée et ajout d'une unité de chargement
Ville-Marie	Université McGill, Pavillons Francesco Bellini et Cancer	Quadrilatère délimité par les avenues Docteur-Penfield et des Pins, la rue Peel et la promenade Sir-William-Oster	Nouvelles constructions (3 avis)
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3120, chemin Saint-Sulpice	Construction d'une piscine et aménagement paysager
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1182, rue Saint-Mathieu	Remplacement de portes et de fenêtres
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3122, chemin de Trafalgar Heights	Réaménagement d'une piscine
Ville-Marie	Collège Dawson	3040, rue Sherbrooke Ouest	Agrandissement du bâtiment
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3660, avenue du Musée	Modification à la façade
Ville-Marie	Site vacant	rue Redpath-Crescent	Construction d'un résidence unifamiliale
Ville-Marie	Résidence Southam	1500, avenue Cedar	Remplacement de portes et de fenêtres

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Ville-Marie	Basilique Notre-Dame	100, rue Notre-Dame Ouest	Surhaussement du parvis
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3086, rue Jean-Girard	Ajout d'une pergola
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1061, Saint-Alexandre	Maintenir en façade de l'immeuble le quai de chargement
Ville-Marie	Restaurant Da Pizzetaro	1119-1121, rue Anderson	Demande de dérogation mineure à l'alignement de construction
Ville-Marie	Projet de condo	1724-1750, avenue Cedar	Construction de 70 unités résidentielles
Ville-Marie	L'escalier de l'escarpement du mont Royal	Mont Royal	Reconstruction
Ville-Marie	Usine Grover	2017, 2025-2065, rue Parthenais	Rénovation et agrandissement du bâtiment et modification de zonage
Ville-Marie	Le Somo	rue Jeanne-Mance	Construction de unités résidentielles
Ville-Marie	Secteur commercial	1394, rue Sainte-Catherine Ouest	Modifications à la façade
Ville-Marie	Secteur commercial	1181, rue Sainte-Catherine Ouest	Modifications à la façade
Ville-Marie	Secteur commercial	11, rue Notre-Dame Ouest	Restauration des fenêtres
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3025, Le Boulevard	Agrandissement sur le balcon du 2 ^e étage
Ville-Marie	Secteur résidentiel	2100, rue du Fort	Remplacement de fenêtres
Ville-Marie	Secteur résidentiel	3497, avenue Holton	Remplacement des balcons et des escaliers
Ville-Marie	Université du Québec - Pavillon Teluq	rue Sherbrooke	Révision architecturale
Ville-Marie	Place Ville-Marie	5, Place Ville-Marie	Changement de revêtement
Ville-Marie	Théâtre Olympia	1004, rue Sainte-Catherine Est	Transformation de l'immeuble en condominium
Ville-Marie	Liste des immeubles d'intérêt du patrimoine moderne		Accorder un statut patrimonial aux bâtiments datant de la fin de la 2 ^e guerre mondiale



CPM
Vue de Montréal
de l'île Sainte-Hélène

Études et recherches

Six **études et recherches** ont été initiés ou commandés par le Conseil. Elles ont porté sur :

- les réclames peintes anciennes dans deux quartiers de Montréal,
- le patrimoine arboricole du couvent des Carmélites,
- la rue Notre-Dame : le projet de boulevard urbain,
- les ruelles de Montréal, en collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine,
- le métro de Montréal : relevé photographique et observations
- le patrimoine religieux de trois arrondissements : Lachine, le Plateau Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie.

Les trois premières études ont été complétées en 2004 et les trois autres se poursuivront en 2005. Par ailleurs, le Conseil a poursuivi sa collaboration avec l'Écomusée de l'au-delà, pour dresser l'inventaire des monuments funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges afin de produire un guide de surveillance des monuments de ce cimetière.

Visite des arrondissements

Les visites des arrondissements, commencées en 2003, se sont poursuivies cette année, avec les arrondissements Beaconsfield—Baie-d'Urfé au mois d'avril et Villeray-Saint-Michel—Parc-Extension au mois d'octobre. Ces visites ont pour but d'établir des liens plus suivis avec les équipes des directions Aménagement urbain et services aux entreprises, qui comptent parmi les principaux interlocuteurs du Conseil dans les arrondissements.

Projets de citation

Le Conseil a travaillé cette année à réhabiliter et à rendre opérationnelle la procédure de citation, qui pourrait s'appliquer à une dizaine de cas toujours en attente, dont le plus pressant est sans doute celui de l'île Sainte-Hélène. Une étude est en cours sur les différentes dimensions patrimoniales de cette île, afin d'élaborer le dossier de citation.

Toponymie

Le Comité de toponymie annoncé l'an dernier a été créé en 2004. Il a tenu trois réunions, aux mois de janvier, mai et novembre. Le Conseil avait au préalable adopté une règle de régie interne définissant les types de demandes traitées par ce Comité, sa composition, le mandat de ses membres et ses diverses modalités d'action.



CPM
Vue du port de Montréal

Politique du patrimoine

L'énoncé de politique du patrimoine, élaboré par le Groupe-conseil, a été rendu public au mois d'avril 2004, et le projet de politique du patrimoine a été déposé le 3 novembre pour être soumis à la consultation publique. Entre ces deux dates, le Conseil a participé à six rencontres du comité de pilotage de la politique du patrimoine. La définition écologique du patrimoine, proposée par le Conseil, a été retenue dans le texte du projet de politique, et le Conseil se voit donc confier un mandat couvrant l'ensemble du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel. On retrouve également, dans le projet de politique du développement culturel rendu public en novembre, ces catégories de patrimoine.

Participation à des consultations publiques, colloques et conférences

Le Conseil a participé en 2004 à des **consultations publiques** portant sur :

- le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal,
- le plan d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie,
- le plan d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie
- le projet de démolition de l'église Christ Memorial Lutheran Church de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
- le projet de démolition de l'église située au 1090, boulevard Saint-Joseph de l'arrondissement Lachine

- le projet de mausolée du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- la politique du patrimoine,
- le projet de démolition du 60, rue Milton, dans l'aire protégée de la maison Notman,
- le plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le Conseil a par ailleurs participé à divers **colloques**, dont ceux d'Icomos Canada à Montréal et à Ottawa, la Journée Réseau Patrimoine Montréal, le colloque en muséologie organisé par Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal dans le cadre des Entretiens du Centre Jacques-Cartier et le colloque international sur le patrimoine religieux, tenu à Québec au mois de novembre.

La présidente du Conseil a été invitée à prononcer des **conférences** au Forum des amis de la montagne, à l'ACFAS, à l'Écomusée de l'au-delà, à la charrette multidisciplinaire «les églises, un patrimoine à réinventer», organisée conjointement avec le Centre d'Histoire de Montréal, le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions et la Chaire de recherche en patrimoine urbain de l'UQÀM.

La présidente a également procédé à la remise du Prix de l'artisan, dans le cadre de l'Opération patrimoine architectural de



CPM
Perspective de la rue
Mansfield

Montréal, et du Prix Robert-Lionel Séguin, de l'Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).

Les membres et le personnel du Conseil ont participé à d'autres rencontres, notamment celles de la Table de concertation du Vieux-Montréal, de l'Observatoire de la culture et des communications, du Comité patrimoine scolaire de la Commission scolaire de Montréal, de la Société du Havre de Montréal, de la Société du Vieux-Port de Montréal et du comité patrimoine de la Société de transport de Montréal.

Diffusion et sensibilisation

Les activités de diffusion ont été concentrées, cette année, notamment sur l'actualisation du **site Internet** du Conseil. Dorénavant, tous les avis du Conseil pourront être consultés sur le site, après un délai de dix jours, pour permettre la saisie des contenus par les autorités municipales. Par ailleurs, il est possible d'accéder aux sites de l'ensemble des groupes associatifs et des principaux organismes gouvernementaux et municipaux impliqués dans la protection du patrimoine, à l'adresse : www.ville.montreal.qc.ca/cpm

Mais les **liens avec les organismes** n'ont pas été négligés pour autant : quinze rencontres ont été réalisées entre les mois de février et d'août 2004. Elles ont permis de connaître et

d'échanger avec 41 organismes ayant le patrimoine comme point d'intérêt. La présidente, le vice-président, certains membres et le personnel du Conseil du patrimoine de Montréal participaient à ces rencontres.

Quatre buts étaient visés par ces rencontres :

- établir les bases d'un programme éducatif pour le Conseil du patrimoine de Montréal et, donc, connaître les diverses activités déjà menées sur le territoire de Montréal,
- faire connaître le rôle du Conseil du patrimoine de Montréal à ces organismes,
- établir des liens entre les différents groupes valorisant le patrimoine sous toutes ses formes,
- établir une base de concertation entre les groupes sur certains dossiers touchant le patrimoine.

Un bilan de ces rencontres a été dressé, disponible au bureau du Conseil.

Le Conseil s'est associé à la Société Patrimoine et histoire de l'île Bizard et à la Société Sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire pour la publication de brochures mettant en valeur le patrimoine de l'ouest de l'île.



Enfin, le Conseil a dû répondre aux nombreuses demandes des médias écrits et électroniques, à la suite d'avis émis par le Conseil ou en relation avec des projets locaux. La présidente du Conseil a été invitée à l'émission Portes ouvertes, à la radio de Radio-Canada, pour commenter le dossier de la démolition du Centre international de radiotélévision.

Relations avec les ministères

Au cours de l'année, le Conseil a participé à dix séances de la Table de concertation du patrimoine religieux de Montréal. Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu avec des membres du cabinet de la ministre de la Culture et des Communications, avec la présidente de la Commission des biens culturels, avec des membres de la Division patrimoine et des membres de la Direction régionale de Montréal du ministère, pour assurer l'avancement d'un certain nombre de dossiers communs.

Le Conseil a aussi contacté la Commission des monuments historiques du Canada en ce qui concerne l'interprétation et l'application de la politique du Conseil du Trésor sur les édifices à valeur patrimoniale, à laquelle sont actuellement soustraits les bâtiments des sociétés d'état.

Liste des biens protégés par les différentes juridictions

Gouvernement fédéral

115 désignations dont :

49 lieux historiques nationaux

66 personnages et événements historiques nationaux

*pour en connaître davantage sur ces lieux, consultez le site à l'adresse suivante : http://www.pc.gc.ca/progs/lhn-nhs/index_F.asp

Gouvernement provincial

Arrondissement historique de Montréal (du Vieux-Montréal)

Lieu de fondation de Montréal (site historique et archéologique)

Arrondissement naturel du Bois-de-Saraguay

Arrondissement historique et naturel du mont Royal (1988 et 2003)

105 biens culturels classés (immeubles, œuvres d'art, biens archéologiques) comprenant 40 aires de protection

27 biens culturels reconnus

*pour en connaître davantage sur ces biens, consultez le site à l'adresse suivante : <http://www.biens-culturels.mcc.gouv.qc.ca/recherche.asp>

Ville de Montréal

Monuments cités

Ahuntsic–Cartierville	Croix de chemin de pierre	angle ave. Bois-de-Boulogne et boul. Gouin Ouest 25-01-	1988
Ahuntsic–Cartierville	Maison Persillier-dit-Lachapelle	2084, boulevard Gouin Est	29-10-1987
Beaconsfield–Baie d'Urfé	Maison Mary Garbutt Angell	530, chemin Lakeshore	03-10-2002
Beaconsfield–Baie d'Urfé	Maison Rangé ou Lenoir	20122, chemin Lakeshore	12-11-2001
Lasalle	Maison des domestiques	Penniston 33-35, rue Alepin	12-02-1990
Lasalle	Maison Penniston	7525, boulevard Lasalle	12-02-1990
Lasalle	9601, boulevard Lasalle	9601, boulevard Lasalle	12-02-1990
Lasalle	Maison de Lorimier-Bélanger	9603, boulevard Lasalle	12-02-1990
Lasalle	Ancien Hôtel de ville	13, avenue Strathyre	12-02-1990
L'Île Bizard–Sainte-Geneviève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Presbytère Saint-Raphaël	495, rue Cherrier	03-07-2001

Ville de Montréal

Monuments cités

L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Croix de chemin	1158, Montée Wilson	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	École du village	350, rue de l'Église	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Église Saint-Raphaël	495, rue Cherrier	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison dite Du Centenaire	977, rue Cherrier	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison Joseph-Théorêt	20, rue Martel	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison Toussaint-Théorêt	1883, chemin Bord-du-Lac	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Manoir Denis-Benjamin-Viger	376, rue Cherrier	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Couvent des sœurs de Sainte-Anne	16 115, boulevard Gouin ouest	13-08-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Croix de chemin	1859, chemin Bord-du-Lac	03-07-2001
Outremont	Cinéma Outremont	1240-48, rue Bernard Ouest	29-06-1987
Outremont	708-710, Chemin de la Côte- Sainte-Catherine	708-710, Chemin de la Côte- Sainte-Catherine	07-08-1989
Plateau Mont-Royal	Regent Theatre (façade)	5117, avenue du Parc	25-04-1988
Plateau Mont-Royal	Maison Lionnais ou Maison Henriette Moreau	4100, avenue de Lorimier	02-02-1989
Plateau Mont-Royal	Cinéma Rialto	5711-5723, avenue du Parc	29-02-1988
Plateau Mont-Royal	Maison Samuel-Burland	3567, rue Saint-Urbain	14-08-1990
Plateau Mont-Royal	Maison Emmanuel-Saint-Louis	4105 à 4127, rue Saint-Denis	02-02-1989
Rivière-des-Prairies–Pointe- aux-Trembles–Mont-Est	Maison Urgel-Charbonneau	11 931, rue Notre-Dame Est	25-04-1988
Rosemont–La Petite-Patrie	Théâtre Le Château	6950, 6956 et 6960, rue Saint- Denis et 383-395, rue Bélanger	13-08-1991
Rosemont–La Petite-Patrie	Maison Longpré	6450-6452-6452A, 38 ^{ième} Avenue	19-09-1990

Ville de Montréal**Monuments cités**

Saint-Laurent	Église Saint-Laurent	805, boulevard Sainte-Croix	19-08-1986
Sud-Ouest	Église Saint-Joseph de Montréal et son ancienne sacristie	550, rue Richmond	18-06-1991
Sud-Ouest	Maison Louis et Joseph Richard	4351-4363, rue St-Ambroise, 80-86, rue Ste-Marguerite	29-10-1987
Ville-Marie	Couvent Saint-Isidore	7440, rue Notre-Dame Est	26-11-1990
Ville-Marie	Maisons en rangée William D. Strond	1419 à 1441, rue Pierce	25-04-1988
Ville-Marie	Édifice Blumenthal	305-307, rue Sainte-Catherine Ouest	19-09-1990
Ville-Marie	Maison Arthur-Dubuc ou Canadian Club	434-438, rue Sherbrooke Est	11-04-1989
Ville-Marie	Théâtre Séville	2153-2159, rue Sainte-Catherine Ouest	13-08-1991
Ville-Marie	Banque Toronto-Dominion	1401-1403, rue de Bleury	26-11-1990
Ville-Marie	Maison L'Archevêque	1643-1647, rue de La Visitation	11-04-1989
Ville-Marie	Maison Louis-Hyppolyte-Lafontaine	1395-1401, rue Overdale	25-01-1988
Ville-Marie	Maison David-Lewis	3424, rue Simpson	25-04-1988

Sites du patrimoine constitués

Site du patrimoine du mont Royal	15-12-1987
Site du patrimoine de l'église Saint-Jean-Baptiste	19-09-1990
Site du patrimoine de la Côte Saint-Paul	19-09-1990
Site du patrimoine de l'église Saint-Esprit de Rosemont	29-01-1991
Site du patrimoine de l'ancien village de Rivière-des-Prairies	06-04-1992
Site du patrimoine de l'ancien village de Sault-au-Récollet	06-04-1992
Site du patrimoine du monastère des Pères de Sainte-Croix	12-06-1995

CPM
Centre international
de radiotélévision,
2120, rue Pierre
Dupuy.
Démoli le 27 octobre
2004.





Conseil du patrimoine de Montréal
1550, rue Metcalfe
14^e étage, bureau 1400
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone (514) 872 4055
Télécopieur (514) 872 2235
cpm@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/cpm

ISBN 2-7647-0406-2



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL

ville.montreal.qc.ca/cpm